



HAL
open science

Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2010, Université des Antilles. hceres-02027261

HAL Id: hceres-02027261

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027261v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE
N° demande : S3100018906
Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION
Mention : DROIT

Appréciation générale :

La licence « Droit » se comprend comme une « mention » de la licence « Droit et Science Politique » de l'Université Antilles-Guyane. Cette formation est délivrée sur les trois territoires (Guadeloupe, Guyane et Martinique), l'équilibre des enseignements étant assuré.

Prise en charge par une équipe de responsables dont les spécialités recouvrent tous les champs de la matière juridique, la mention Droit comprend deux parcours : un parcours généraliste en « Droit » et un parcours « Droit option Langues ».

Faisant état d'une exigence d'un niveau de qualité, elle propose aux étudiants, dès la première année, un ensemble de cours destinés à leur permettre d'appréhender une discipline nouvelle, les enseignements d'introduction et de méthodologie étant détaillés. Des actions de soutien et des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place pour assurer le suivi de chaque étudiant.

La spécialisation en droit privé ou en droit public se réalise progressivement et ne pourra être envisagée qu'à l'issue de la licence, éventuellement donc à l'occasion d'une entrée en master.

La licence de Droit est associée à des enseignements d'économie et de gestion, ce qui permet à tout étudiant d'envisager, à l'issue des trois années de son parcours, un choix pertinent dans une large palette de professions.

Les points les plus forts :

1-	L'exigence d'un haut niveau de connaissances de la part des étudiants tout au long du cursus qui donne sens au dispositif d'aide à la réussite.
2-	Un programme d'enseignement cohérent et révélateur d'une démarche de compétences appropriée.
3-	Une équipe pédagogique ouverte et diversifiée.

Les points les plus faibles :

1-	Une difficulté à repérer les principaux responsables des UE, des semestres, ou des années d'enseignement (l'ouverture de l'équipe pédagogique à tout un ensemble de domaines est un des points forts qui trouve là son revers).
2-	Un manque de visibilité quant aux mécanismes de compensation et de réorientation des étudiants.
3-	Peu d'ouvertures vers d'autres secteurs que le droit ou l'économie.

Recommandations :

Une description, même succincte, des perspectives offertes à l'étudiant à la fin de son parcours de licence en Droit, qu'il s'agisse des objectifs professionnels ou de la poursuite des études en master aurait été utile.

Les différentes options présentées dans le cadre des enseignements en S5 et S6 devraient être explicitées en rapport avec ces perspectives d'avenir, tant pour une information sur les différents masters que l'étudiant pourrait intégrer que pour une meilleure visibilité des métiers qu'il pourrait envisager.

Le dossier à l'avenir devra être mieux renseigné sur ces points.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B